



**TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS
SOUHAITE UNE
TRÈS BELLE ANNÉE 2025**

**Que vos rêves et l'envie de les réaliser
rendent cette année inoubliable !**

ATTENTION : RÉFORME DES REDEVANCES DE L'EAU

En 2025, une réforme des redevances de l'eau entre en application. Ses potentielles conséquences sur nos factures d'eau justifient que l'on y prête attention et que l'on s'arrête sur son fonctionnement.

Les redevances des agences de l'eau financent les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME

- Rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages,
- Valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse,
- Accroître les capacités financières des Agences de l'Eau (+20%) dans le cadre du déploiement du plan Eau, pour accompagner plus vite et plus fortement (aides/subventions) les territoires et les acteurs économiques face à l'urgence climatique.

Soyons exemplaires !

En ce qui concerne Richebourg, nous serons théoriquement parmi les communes plutôt performantes avec de bons coefficients de modération sur les redevances de performance (voir ci-dessous).

Mais l'effort doit être continu et collectif. La commune a engagé une action de mise à jour du Plan d'Assainissement qui nous apporte une connaissance pointue de notre réseau d'assainissement, la station d'épuration est conforme et rejette des boues de bonne qualité, le réseau d'eau potable est inspecté régulièrement par le délégataire du SIRYAE et des actions correctives sont menées.

Suite en page 2

Les 3 nouvelles redevances de la facture d'eau et d'assainissement en 2025

Les redevances des Agences de l'Eau apparaissent sur votre facture dans la rubrique « ORGANISMES PUBLICS ». Avec la réforme, les redevances « pollution domestique » et « modernisation des réseaux de collecte » disparaissent. Elles sont remplacées par les redevances

Consommation eau potable



C'est la redevance la plus simple. Elle s'applique au fait générateur d'utiliser de l'eau potable. Elle est calculée en multipliant le volume d'eau consommée par un tarif défini par chaque bassin hydrographique en €/m³ (0.356€ pour notre bassin à partir de 2026)

Performance des réseaux eau potable



Elle reflète la qualité du réseau (particulièrement les pertes calculées entre l'entrée sur le réseau et l'arrivée aux points de distribution) et sa gestion patrimoniale (connaissance du réseau et actions mises en œuvre pour une diminution des pertes). L'évaluation de ces critères aboutit au calcul d'un coefficient de modulation qui varie de 0,2 (réseau d'eau potable performant) à 1 (réseau d'eau potable non performant).

Performance des réseaux Assainissement public



Elle reflète la performance environnementale du système d'assainissement de la Collectivité et se base sur des critères relatifs à la qualité de l'auto surveillance, la conformité réglementaire et l'efficacité du système d'assainissement (production suffisante et bonne destination des boues). L'évaluation de ces critères aboutit au calcul d'un coefficient de modulation qui varie de 0,3 (système d'assainissement le plus performant) à 1 (système d'assainissement non performant).

Suite de la page 1

Aux habitants également de veiller à mener les actions qui vont participer à maintenir notre eau à un tarif maîtrisé : modérer sa consommation, ne pas rejeter dans le réseau des eaux usées des produits/objets susceptibles d'entraver le bon fonctionnement de la station d'épuration, etc...

Un rapide calcul fait apparaître que pour un foyer consommant 120m3 d'eau par an, les coefficients de modération peuvent faire varier le montant des 3 redevances de 64€ à 128€. Nous avons donc collectivement et individuellement intérêt à être vertueux.

Ne soyons néanmoins pas trop optimistes ; le Plan Eau 2025/2029 prévoit une augmentation de 20% des recettes fiscales des Agences de l'Eau... Il faudra bien que l'argent vienne de quelque part !



Mise aux normes des branchements d'assainissement collectif

Les branchements non conformes, qui contribuent à la surcharge hydraulique de la station d'épuration, feront peser sur l'ensemble des abonnés les augmentations de redevance. La commune a donc tout intérêt à veiller au suivi des branchements non conformes.

C'est pourquoi, lors de sa réunion du 3 décembre 2024, le Conseil Municipal a voté :

- La mise en place d'une sanction financière dissuasive pour tous les propriétaires qui tarderaient ou refuseraient de faire les travaux nécessaires à la mise en conformité de leur raccordement.

- La mise en place d'un contrôle obligatoire des branchements en cas de cession immobilière.

(voir délibération sur le site internet <https://richebourg78.fr/votre-mairie/compte-rendus-des-cm/>)

AGENDA

30 janvier : Réunion d'information sur les ateliers numériques - Salle Polyvalente à 10h30—inscription en mairie

23 février : Déjeuner dansant de la Saint Valentin - Salle Polyvalente à 12h30 sur réservation

1er avril : Reprise de la collecte des déchets végétaux

5 avril : Loto de l'école

18 mai : Foire à tout

ÉTAT CIVIL

Naissances

CAILLOT Aïden – 24 janvier
GUILLAUME LEIRAS Hayden – 27 janvier
MITCHELL Charlotte – 15 février
WALKER Anna – 14 mars
NERI Matis – 7 mai
FRANÇOISE Romy – 17 mai
BONNEAU Esmée – 17 juin
PINSARD Léonard – 7 juillet
CAMAS ABADIA Solenn – 12 juillet
GERMAIN LANÇON Diane – 15 juillet
BONNIN NOBIS Jules – 19 août
TELLIER BENABDELOUHAB Toni – 16 octobre

Mariage

ALAMICHEL Julien et DUNAUD Marjorie – le 25 mai

Décès

MUSCI Stéphane – 2 mars
BERTRAND Marc – 25 mars
HOURSON Yves – 28 mars
MVONDO Georges – 10 avril
DE JESUS ROLO Joao – 17 avril
SARKISSIAN Didier – 19 mai
FLATTET Pierre – 15 juin
BADAIRE Louis – 12 juillet
JOUBERT Sophie – 12 juillet
DUMAS Didier – 21 juillet
PLANE Gérard – 24 juillet
BARTOUILH de TAILLAC Gaëtan – 19 octobre
SOMSON Sophie – 15 novembre
COLOMBANI Jacqueline – 8 décembre
PARTHIOT Jean – 16 décembre
GAUCHET Bernard – 20 décembre

A VENIR



Reprise de la collecte hebdomadaire des déchets végétaux le mardi 1er avril 2025

(1 semaine sur 2 durant l'été).

UNIQUEMENT UN BAC et maximum 5 fagots
Ne pas mettre de terre, cailloux, sable, plastique dans les bacs.

LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DES YVELINES ET
DESTINATION MULTIMÉDIA PROPOSENT AUX SENIORS DE
VOTRE COMMUNE :

- DES COURS D'INFORMATIQUE
- DES ATELIERS CONVIVIAUX
- DES PERMANENCES NUMÉRIQUES

Et c'est gratuit !



Réunion
d'information jeudi 30
janvier 2025 à 10h30 à
la salle communale de
Richebourg



Contactez la mairie pour plus de renseignements au 01 34 94 25 10

Groupe de parole destiné aux aidants

Organisé par l'Hôpital de Houdan.
Animé par une infirmière et un psychologue

Dans quel but ? Le groupe de parole offre l'opportunité de rencontrer d'autres personnes dans la même situation que vous et de trouver des solutions aux difficultés que vous rencontrez

Prochaines séances :
le jeudi 6 mars de 14h à 16h
le samedi 17 mai du 10h à 12h

Renseignements et inscription (gratuite) au SSIAD 42 rue de Paris, 78550 Houdan
g.candeiller@ght78sud.fr
Tel : 01.30.46.98.22

C'EST DÉJÀ PASSÉ ...

18 DÉCEMBRE : GOUTER DU CCAS

Presque 60 participants et une ambiance chaleureuse pour le traditionnel goûter de Noël du CCAS.

Nos « séniors » de Richebourg sont toujours ravis de se retrouver pour partager ce moment de retrouvailles annuel. Ce fut aussi l'occasion de se remémorer avec un petit diaporama la sortie organisée par le CCAS en juin à Chartres. Et de récupérer le colis de Noël qui cette année été emballé dans un joli sac en toile imprimé aux armoiries de Richebourg.



Le talent passe-temps de M. LEBRUNET

Outre quelques gourmandises à déguster pour les fêtes, le colis du CCAS contenait un ouvre-boîte réalisé par Monsieur Lebrunet.



Edmond Lebrunet a 93 ans. Passionné par le bois, il a aménagé dans sa grange à Richebourg, un atelier tout à fait surprenant dans lequel il façonne tous types d'objets astucieux et décoratifs.

Sollicité par le CCAS pour faire partager son talent, il a fabriqué 115 ouvre-boîte, objet original qui permet d'ouvrir en toute sécurité les boîtes de conserve aux bords souvent coupants.

Un grand Bravo et

Merci 

CONCERTS DES 8 ET 15 DÉCEMBRE



Un beau succès pour les deux concerts qui se sont tenus dans la salle polyvalente au mois de décembre.

Le 8 décembre, c'était le groupe Banitsa qui a charmé les auditeurs avec des musiques traditionnelles bulgares. Organisé par l'association Ritmy, ces concerts annuels sont toujours d'une grande qualité.

Le 15 décembre, le concert de la Chorale des Bardes a rassemblé plus de 150 personnes avec un programme de variétés françaises connues de tous. Initialement créé à Richebourg, ce groupe musical qui répète maintenant à Houdan fêtera cette année ses 20 ans.



19 DÉCEMBRE : FÊTE DU SAPIN



Journée froide et pluvieuse, mais... à 18h, la pluie a arrêté de tomber pendant quelques temps. Suffisamment pour que les habitants de Richebourg se retrouvent autour du sapin installé au milieu de la place et applaudissent quand les illuminations ont éclairé les branches de l'arbre majestueux. Vin chaud (chocolat chaud pour les enfants) et chants de Noël n'ont pas manqué de réchauffer l'assemblée. Le Père Noël a pu distribuer des bonbons à tous les enfants et faire ses dernières recommandations pour qu'ils soient tous bien gâtés à Noël.

Merci à nos employés municipaux, Romain, Mélanie, Nadjib et Alain qui ont installé toutes les décorations du village et lui ont donné son air de fêtes.

17 JANVIER : VŒUX DU MAIRE

Traditionnelle cérémonie des vœux du maire vendredi 17 janvier à la salle Édith Piaf. Madame Courty et le Conseil Municipal ont été heureux de présenter leurs vœux à l'assemblée composée des acteurs du village (associations, artisans, employés municipaux, enseignants, chefs d'entreprises ...) mais aussi des représentants de la gendarmerie et des habitants nouvellement installés sur Richebourg.



Après avoir rappelé les réalisations de 2024, Madame Courty a évoqué les projets de 2025 en précisant que les grosses opérations étaient maintenant terminées et que les travaux à venir seraient plus modestes. Les difficultés financières du Département rendent l'obtention de subventions beaucoup plus aléatoires et obligent à la prudence sur les investissements.

QUELLE JOLIE RENCONTRE !

Mademoiselle Arlette Baccaglio est née en 1924. Le 12 décembre dernier, elle a eu 100 ans. Et c'est à une demoiselle pleine de vitalité et de malice que nous avons eu le plaisir d'aller souhaiter un joyeux anniversaire. Visiblement, l'évènement n'a pas été oublié ! La maison est emplie de bouquets de fleurs et ses proches ont fait le déplacement pour passer avec elle un moment de plaisir (et boire une petite coupe de champagne !).

C'est dans une ambiance joyeuse, avec Rosa et Maria qui l'accompagnent depuis de longues années que Mademoiselle Baccaglio nous a raconté la longue histoire qui la lie, elle et sa famille, à Richebourg.

Il y a plus de 100 ans donc, ses grands-parents paternels tenaient un café épicerie à Richebourg. L'établissement se situait route de Mantes. Tous les week-ends, ses parents venaient à Richebourg pour aider à la tenue du commerce. Arlette se souvient bien que le commerce disposait du seul téléphone du village. Elle a également des souvenirs très précis de ses promenades dans les chemins creux de la campagne, et du boulanger « pépère » qui faisait sa tournée, complètement ivre dans sa camion-



nette. Quelques années plus tard, après la guerre, ses parents ont fait l'acquisition d'une résidence secondaire à Richebourg qu'ils ont restauré avec beaucoup d'enthousiasme et de cœur.

Arlette, fille unique et femme de caractère, se consacre pleinement à une carrière professionnelle incroyable pour cette époque : rapidement, elle devient directrice commerciale de l'entreprise Poch spécialisée dans l'import automobile. Pendant 40

ans, elle voyage dans le monde entier, dirige des équipes de commerciaux, engage des voitures dans le Paris-Dakar et les 24 heures du Mans. Mademoiselle Baccaglio garde un très bon souvenir de cette époque, de tout ce qu'elle a appris et vécu dans une entreprise familiale où la hiérarchie ne pesait pas.

Pendant toute sa vie professionnelle, la maison de Richebourg était son havre de paix, l'endroit où elle venait se ressourcer quand elle voulait échapper au tourbillon de sa vie. À 64 ans, elle décide de s'éloigner progressivement de son métier et de partager sa vie entre Neuilly sur Seine et Richebourg. Mais ses souvenirs et son cœur restent à Richebourg et lentement, c'est dans cette maison de famille qu'elle va s'installer définitivement. Dorénavant, ce sont les amis de Neuilly qui viennent à Richebourg. Discrète et plutôt solitaire, Mademoiselle Baccaglio n'a pas vu le temps passer ! Elle aime la lecture, les parties de domino et les bonnes choses de la vie. Nous ne doutons pas qu'elle puisse en profiter encore pendant de longues années.

A votre santé Mademoiselle Arlette !!

ET À L'ÉCOLE ?

Les projets et les activités se poursuivent à l'école.

Le 26 novembre, les enfants ont couru pour le Téléthon. Le beau temps les a encouragé et l'opération a permis de collecter 500 € qui ont participé à la collecte nationale de l'association.



Le 12 décembre, c'est un atelier pâtisserie qui a été organisé pour l'ensemble des élèves sous la surveillance bienveillante de Priscilla Kupczyk et de ses assistantes. Les jolis sablés réalisés à l'emporte-pièce (pour les maternelles) et les Rain-

bow cake (pour les plus grands) ont été cuits dans le four de la boulangerie, avant d'être dégustés à la maison par les enfants et leur famille.



Une sortie au cinéma pour certains et hop, c'était déjà les vacances !



«PILES SOLIDAIRES»

**PENSEZ À AMENER VOS
PILES USAGÉES DANS LA
BOÎTE À DISPOSITION À LA MAIRIE
JUSQU'AU 15 MARS**

VISITE DU PREFET À LA FONDATION

Le 14 janvier dernier, le Préfet des Yvelines (Frédéric ROSE) et le sous-Préfet sont venus visiter le Pôle de Médecin Physique et de Réadaptation, l'IEM et le SESSAD.

Marque de l'intérêt que porte l'Etat à l'action et aux projets de la Fondation Mallet, M. Rose, Préfet des Yvelines depuis mars 2024, a assuré à la Fondation qu'il était là pour les accompagner et les aider.



La législation permet au Département des Yvelines de réaliser un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PIDPR) pour protéger et éventuellement aménager des sentiers de randonnée.

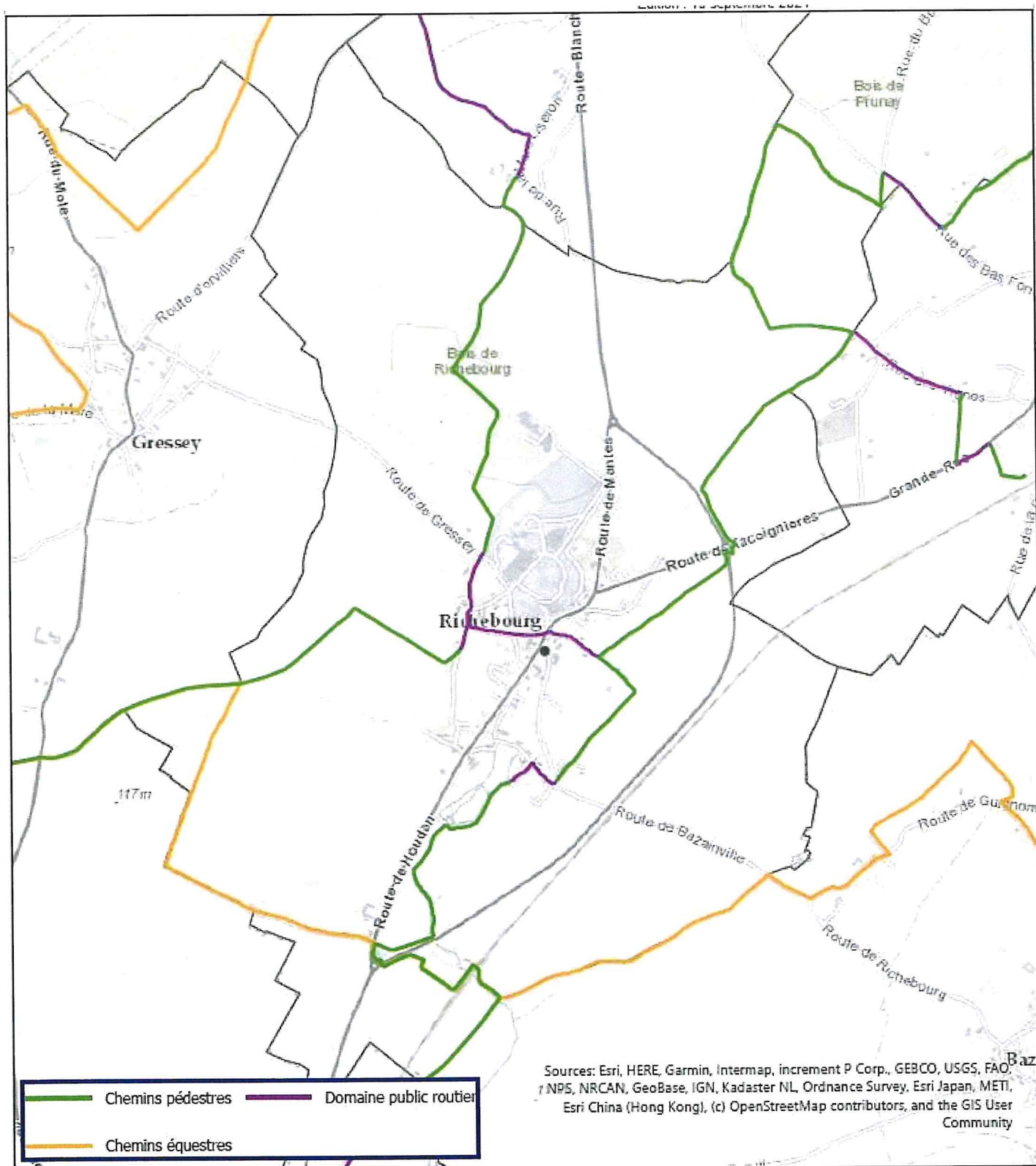
Conseil Municipal a validé le 3 décembre dernier le nouveau plan établi par le Département.

L'élaboration du PIDPR a pour objectif général, de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée.

Il établit également une forme de protection légale du patrimoine des chemins en garantissant la continuité,

des itinéraires. Leur caractère public et ouvert doit être inscrit dans tous les documents d'urbanisme de la commune lors de leur révision ou de leur élaboration.

Le balisage et l'équipement signalétique sont autorisés. Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre a la charge de l'entretien léger et de l'animation des sentiers.



C'EST IMPORTANT !

RAPPEL DES RÈGLES S'APPLIQUANT CONCERNANT L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX



En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles ou fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate des trottoirs (notamment pour ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales). Les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur sous réserve de ne pas entraver le libre passage des piétons.

Dans les temps de neige ou de gelée, il appartient également au propriétaire ou locataire de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable ou un mélange sable/ sel devant leur habitation.

Il appartient à chacun de remplir ces obligations dans l'intérêt général de tous.



Association
Énergies Solidaires

ET SI RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE FAISAIT PARTIE DE VOS NOUVELLES RÉOLUTIONS?

Participez à une « balade thermique » pour connaître les secrets des déperditions de chaleur des bâtiments.

Balades organisées de 19h à 21h

- Mardi 4 février à Goussainville
- Jeudi 6 février à Civry la forêt
- Vendredi 7 février à Gressey
- Lundi 10 février à Dammartin-en-Serve
- Mercredi 12 février à Orgerus

Mais aussi

WEBINAIRE

le 30 janvier de 19h à 20h30

Quelles aides financières pour un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

MaPrimeRénov', certificats d'économies d'énergie, aides locales... Si vous vous posez des questions sur les dispositifs financiers pour votre projet de rénovation énergétique, alors n'attendez plus pour vous inscrire à ce webinaire !

Un conseiller France Rénov' vous apportera les réponses. Un temps d'échanges avec les participants est prévu à la fin du webinaire, et le replay sera envoyé à tous les inscrits !

Inscrivez vous gratuitement sur le site energies-solidaires.org

NOUVEAU TARIF BILLET DE TRAIN RICHEBOURG - PARIS

2.50 € !



Bonne nouvelle pour les voyageurs occasionnels, touristes ou franciens !

Finies les prises de têtes sur les zones tarifaires. Un nouveau titre de transport valable dans toute l'Île-de-France, hors zones aéroportuaires, est disponible : le ticket Métro-Train-RER. A partir du 01/01/2025, il sera vendu à l'unité, en plein tarif à 2.50€ ou en tarif réduit à 1,25€. Il n'y aura pas de dégressif proposé au volume de ticket acheté. Il vous permettra de circuler partout en Île-de-France hors zones aéroportuaires.

La formule Navigo + (facturation mensuelle avec prélèvement automatique sur votre compte bancaire) vous permettra de bénéficier du trajet à 1,99€ (0,99€ en tarif réduit).

Plus de renseignements sur www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs.

FORFAIT DÉCHARGE



Les dépôts sauvages de déchets se multiplient sur le territoire entraînant un coût d'enlèvement et d'élimination pour la commune

(mobilisation des personnels et matériels communaux, accès payant à la déchetterie etc...). Considérant que les services de collecte existants permettent à chacun d'évacuer ses déchets dans le respect de l'environnement et de la salubrité publique, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'un forfait pour les contrevenants.

Le montant de ce forfait s'élève à 968 € par tranche de 4m³ pour l'enlèvement et l'élimination des déchets sauvages. Toute tranche de 4m³ entamée sera due. Ce montant comprend :

- 133€ de frais de personnel (traitement administratif, déplacement sur site, enlèvement nettoisement)
- 35 € de frais de déplacement
- 800 € de traitement des déchets

Des poursuites pénales pourront aussi être engagées.

Installée à RICHEBOURG

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

- Réseau de proximité
- Honoraires adaptés
- Large diffusion des annonces
- Recherches personnalisées

Votre conseillère en Immobilier sur Richebourg et ses alentours

Emilie DI FRANCESCO
06 30 90 76 90
emilie.di-francesco@iadfrance.fr
iadfrance.fr

Pierres d'Histoire recrute

UN COUPLE DE GARDIEN/GOUVERNANTE LOGES SUR SITE (RICHEBOURG - 78)

Opérateur hôtelier exploitant 10 domaines historiques en France, Pierres d'Histoire est à la recherche d'un couple de gardien/gouvernante pour son Moulin de Richebourg (78).

Mission : Véritables gardiens et maîtres de maison, vous assurerez à la fois l'entretien général de la propriété et de ses jardins, le ménage (secondés par une équipe à constituer et à piloter) et serez en charge de l'accueil et de la relation avec les clients qui y séjournent pour des durées moyennes de quelques jours.

La propriété : un moulin de 1400m² érigé sur un terrain de 3ha. 11 hébergements de 1 à 3 chambres, ainsi qu'une salle de séminaires ont été aménagés dans le moulin.

Qualifications : Idéalement vous parlez anglais, vous avez une bonne présentation, aimez le contact avec les clients l'entretien, la maintenance d'une propriété et de ses jardins.

Rémunération : selon profil et expérience. Logement sur site inclus dans la rémunération.

Pour postuler, envoyez votre CV à isabelle.bettan@pierresdhistoire.fr